

B. Traitements et prestations en nature

2016

13. Prélèvements en espèces et salaires propres, y compris ceux du conjoint _____

14. Dépenses privées, telles que frais du ménage, acquisitions privées, etc. _____

15. Primes d'ass. sur la vie, d'ass. mobilier de ménage contre l'incendie, d'ass. -accidents privées, etc. _____

16. Part privée aux frais généraux :

a) aux frais d'automobile (marque de la voiture) _____

nombre de CV _____ ; âge _____ ans ;

parcours total pour l'année _____ km ; dont _____ km à titre privé

b) aux frais de voyage, etc. _____

c) aux salaires (par ex. pour employé-e-s de maison) _____

d) aux autres frais généraux (par ex. éclairage, chauffage, téléphone, etc.) _____

17. Part privée :

a) aux loyers payés à des tiers _____

b) à la valeur locative d'immeubles appartenant à l'entreprise mais servant au propre usage des sociétaires

18. Prélèvements en nature et autres recettes qui n'ont pas été crédités au compte de pertes et profits, ni au compte de marchandises, ni à aucun autre compte d'exploitation :

a) prélèvements en nature faits dans l'entreprise pour le contribuable et sa famille (voir guide complémentaire pour indépendants, chiffre 1) _____

b) rendements comptabilisés directement dans un compte privé ou un compte capital (provisions, ristournes, rabais, etc.) _____

c) rendements non comptabilisés (provisions, ristournes, rabais, etc.) _____

VI. Total des chiffres 13 à 18 (à reporter au chiffre 6 du questionnaire de la société) _____

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

C. Bonifications d'intérêts

19. Intérêts payés ou crédités par la société aux sociétaires ou commanditaires :

a) sur les **apports de capitaux** _____

b) sur **prêts, avoirs en compte courant, etc.** _____

VII. Total des lettres a) et b) ci-dessus (à reporter au chiffre 7 du questionnaire) _____

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

VIII. Autres indications :

1. Seulement pour les sociétés en nom collectif ou en commandite : si vous avez participé à des consortiums pendant l'exercice 2016, veuillez joindre les bilans correspondants ainsi que les comptes de pertes et profits, pour autant qu'ils n'aient pas déjà été produits avec un questionnaire séparé. Le revenu et la fortune correspondant à ces participations sont-ils compris dans les montants déclarés plus haut ?

Répondre par oui ou par non : _____

2. Compensation de l'excédent de perte des exercices 2009 à 2015, pour autant que lesdites pertes n'aient pas été prises en considération lors du calcul du revenu imposable de ces années _____ Fr.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

IX. Gains immobiliers : les indications fournies dans le guide concernant le code 140 de la déclaration d'impôt renseignent quant à la taxation particulière des gains immobiliers. A partir de la période fiscale 2001, il n'y a plus de possibilité de compensation entre gains immobiliers et pertes commerciales.

Observations :

Certifié exact et complet (signature valable de la société) :

_____ , le _____



F010616 JU 041